

# École primaire de RANDENS

Place de la Mairie

73220 RANDENS

[Ce.0731314G@ac-grenoble.fr](mailto:Ce.0731314G@ac-grenoble.fr) / tél : 04-79-36-33-71

---

## Compte-rendu du Conseil d'école du vendredi 29 mars 2019

### Présents :

- Équipe pédagogique : Mmes ANGERAND, DREGE, GACHET, LAMY et Mr FOUCAULT
- Mairie : Mr le Maire (mairie du Val d'Arc), Mr PITTON (mairie délégué de RANDENS) et Mmes NEGRETTI et SCHULZ
- Parents délégués : Mmes COMBET, DELVAEL, LEBEAU, REGALLET, ZILIANI et Mr KUBIAK

### Excusés :

- Équipe pédagogique : Mme BONNABAUD
- DDEN : Mme BRUN
- Mairie : Mmes BERTHEAU, GAZET et MASSUTTI
- IEN : Mr JULIEN

En introduction, la directrice informe les membres du conseil d'école que Mme FLANCHIN VIEUX Géraldine a rejoint l'équipe pédagogique depuis le 25 mars en tant que TRB (titulaire remplaçante de brigade).

### **1. Prévision des effectifs pour l'année scolaire 2019/2020:**

Les effectifs pour l'année scolaire 2019/2020 seront calculés en fonction des critères suivants :

- le nombre de naissances déclarées en mairie (7),
- l'arrivée des frères et sœurs d'élèves déjà inscrits à l'école (2),
- les contacts téléphoniques avec certains parents (6).

Donc un total pour l'instant de 15 inscriptions (10 PS, 1GS, 1CE1, 1 CM1 et 2 élèves dont le niveau n'est pas connu).

**Concernant les nouvelles inscriptions, si une famille ne réside pas à RANDENS, mais qu'elle souhaite tout de même inscrire son enfant à l'école du village, une dérogation doit être demandée et elle devra se rapprocher de Monsieur le Maire.**

**De plus, si une famille a obtenu une dérogation pour inscrire son enfant à l'école de RANDENS, alors les enfants de la fratrie seront également inscrits.**

Il y a 11 départs prévus en 6<sup>ème</sup>.

Les effectifs sont susceptibles d'être modifiés suite à de nouvelles inscriptions ou à des départs. Les effectifs se préciseront dans les mois à venir, la directrice tiendra des permanences pour les inscriptions durant le mois de juin : les vendredis (du 7 juin au 21 juin) et un samedi matin (le 15 juin).

**Pour l'instant, aucune décision n'a été prise concernant la répartition.**

### **2. Budget école pour l'année scolaire 2019/2020:**

- **Le budget alloué chaque année civile par la mairie** concerne les fournitures scolaires (manuels scolaires, fichiers, cahiers, feutres et crayons, peinture, jeux éducatifs...), l'achat de petit matériel informatique, l'achat de matériel pour l'éducation physique et sportive, les ramettes de papier et les timbres. Pour information, l'achat de papier, de timbres et du petit matériel de bureautique a représenté l'année passée environ 830 euros.

Pour l'instant, la Mairie n'a pas encore communiqué le montant de ce budget.

**La directrice précise que tant que le budget alloué par la mairie le permettra, aucune fourniture scolaire ne sera demandée aux familles. Par ailleurs, si dans les années à venir, du matériel devait être demandé, une liste sommaire serait alors soumise au conseil d'école pour avis.**

-Complément d'information apporté par Mr le Maire : Le budget doit être voté prochainement, la prestation restera inchangée. La tendance est à l'harmonisation entre les entités de RANDENS et d'AIGUEBELLE qui composent désormais la nouvelle commune du Val d'Arc.

- **La coopérative scolaire** permet à l'équipe enseignante de financer des petits projets tout au long de l'année. (l'abonnement à un quotidien, élevage...)

Cette année encore la coopérative scolaire a été uniquement financée par l'adhésion des parents (7 euros par enfant) et les bénéfices réalisés sur la vente des photos de classe.

Par ailleurs, la mairie a versé la somme de 579,00 euros sur le compte de la coopérative scolaire pour financer l'achat de vélos pour la cour de récréation. Mais cette somme a bien été décomptée du budget alloué à l'école par la mairie.

-Complément d'information apporté par Mr le Maire : En cas de besoin, une subvention pourrait être versée par la mairie.

- **Le sou des écoles** est un partenaire financier important et indispensable pour la réalisation des projets pédagogiques tels que le cycle cirque, ski nordique, natation et les autres sorties pédagogiques.

**L'équipe enseignante remercie vivement tous les bénévoles de l'association.**

**De plus, l'équipe enseignante remercie les parents agréés qui se sont mobilisés et qui vont se mobiliser lors des cycles de ski nordique, vélo et natation. Sans eux, ces sorties pédagogiques ne pourraient pas avoir lieu.**

Le trésorier de l'association présente un compte-rendu financier aux membres du conseil d'école présents. Il précise qu'actuellement le solde du compte du sou des écoles s'élève à 6 000,00 euros.

Voici les bénéfices réalisés : la subvention mairie = 2 400€, les photos = 477,10 €, la tombola = 1 254 €, les flammenkueche = 900 €, la choucroute = 892,60 €.

Activités financées : (estimation)

La découverte des arts du cirque (toute l'école) = 2 905 €, sorties de ski de fonds (GS/CP/CE/CM)=1 846 €, la piscine (7 sorties GS/CP/CE/CM) = 3 300 €, la sortie au « cirque sur l'eau » (toute l'école)= 900 €, le kayak (4 séances pour les CM)= 1 000 €.

-Complément d'information apporté par Mr le Maire : Suite à la création de la commune du Val d'Arc, une « caisse des écoles » va voir le jour afin de financer les dépenses des écoles de RANDENS et d'AIGUEBELLE. Désormais, les frais liés à la piscine (entrées et transport) seront financés par la mairie.

### **3. Présentation des avancées du projet d'école :**

Les actions mises en place cette année sont les suivantes :

-la création de répertoires de mots afin de faciliter leur réinvestissement,

-la création de dictionnaires de classe de mots nouveaux,

-les élèves de CM2/CM1/CE2/CE1 et CP ont participé au rallye-maths (soit un total de 66 élèves),

-l'ensemble des élèves de l'école a eu la chance de suivre un cycle « cirque » de 7 séances animé par un intervenant agréé,

-des olympiades seront organisées dans la première semaine du mois de juillet, il s'agira de la 8<sup>ème</sup> édition,

-la création, l'entretien d'un potager et la mise en place d'un composteur avec l'intervention du SIRTOM.

***Aujourd'hui, l'ensemble des élèves de l'école a bénéficié d'une intervention du SIRTOM sur le thème du compostage et la mise en place d'un composteur aux abords de notre jardin.***

### **Stage de remise à niveau pour l'année scolaire 2019/2020 :**

Depuis 2008, des stages de remise à niveau pour les élèves de CM2 (principalement) présentant des difficultés en mathématiques et en français sont proposés et organisés. Le premier stage se déroulera durant les vacances de printemps, du 15 au 19 avril. Aucun élève n'a été identifié par l'équipe enseignante pour suivre ce stage.

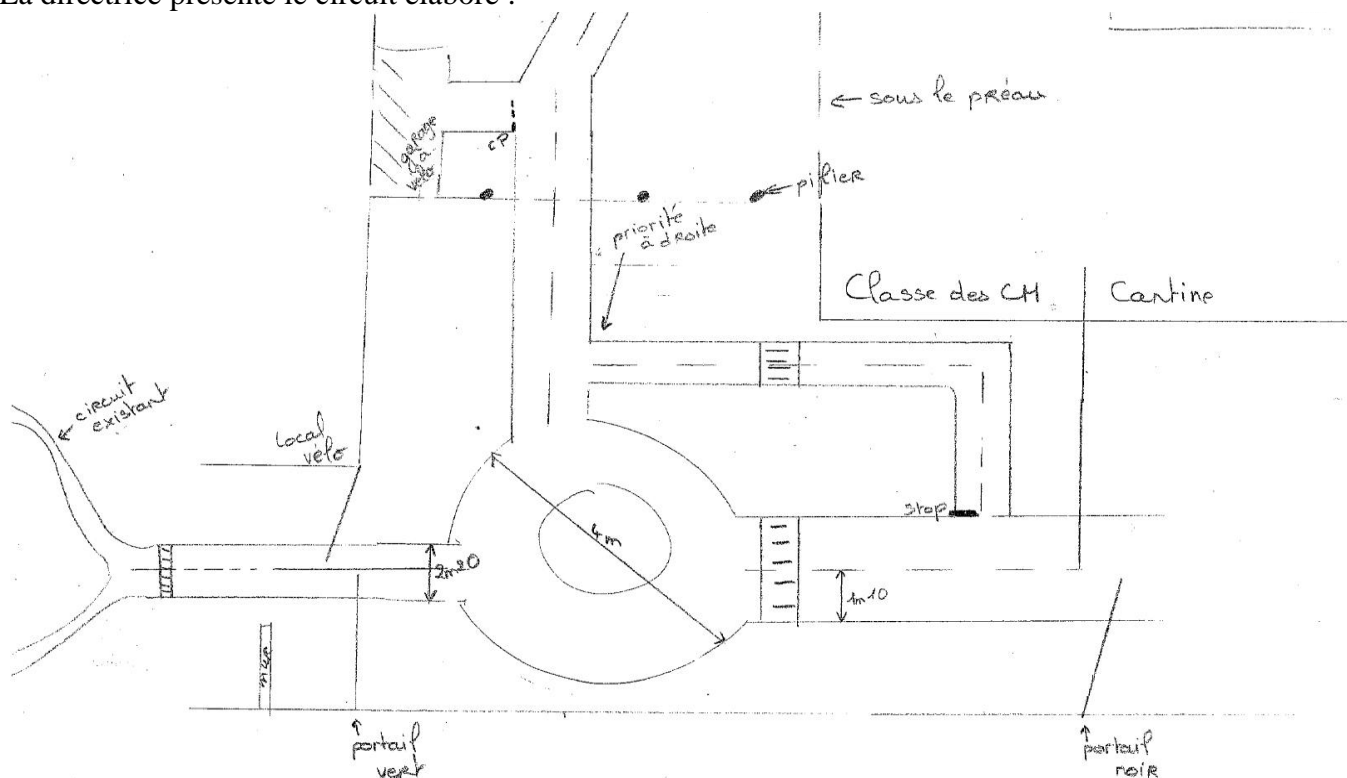
### **4. Présentation du plan du « circuit vélo » :**

Comme la directrice l'avait annoncé lors du premier conseil d'école, l'équipe enseignante souhaite bénéficier d'un « circuit roule/vélo » avec un rond- point, des passages piétons...

Cet outil pédagogique permettrait aux élèves de découvrir, appliquer et valider les règles de sécurité liées au déplacement sur la route.

Mr THENAIL Olivier, conseiller pédagogique, s'est déplacé à l'école le vendredi 9 novembre pour conseiller les enseignants sur l'élaboration de ce circuit.

La directrice présente le circuit élaboré :



*-Réponse de la Mairie : Le tracé paraît réalisable, Mr le Maire et Mr PITTON vont faire établir un devis par une entreprise et le circuit sera réalisé dans les meilleurs délais.*

## **5. Bilan des sorties pédagogiques déjà effectuées ou envisagées :**

- PS/MS/GS: sortie pédagogique au « cirque sur l'eau », atelier plastique au centre d'arts visuels du CAIRN à Aiguebelle (le 2 avril), prêt d'une couveuse par la ferme en chemin pour observer la naissance des poussins,
- GS/CP: cycle ski nordique au Col du Chaussy (3 séances), cycle natation (7 séances), sortie pédagogique au « cirque sur l'eau »,
- CE1/CE2 : cycle ski nordique au Col du Chaussy (3 séances), cycle natation (7 séances), sortie pédagogique au « cirque sur l'eau »,
- CM1/CM2 : visite de l'exposition sur la première guerre mondiale à Aiguebelle, cycle natation (7 séances) avec validation du « Savoir Nager » et passation d'un test pour le cycle kayak, cycle ski nordique au Col du Chaussy (3 séances), sortie pédagogique au « cirque sur l'eau », initiation au kayak (4 séances) et sortie pédagogique vélo « Entrelacs » le 27 juin et une demande pour une visite du CESAM à Sainte-Marie de Cuines a été faite.

### **Manifestations de fin d'année :**

Les olympiades (ateliers sportifs multi niveaux) auront lieu.

Par ailleurs, l'équipe enseignante avait envisagé d'élaborer un spectacle de fin d'année mais la salle des fêtes étant en travaux durant tout le mois de juin, cette manifestation est annulée.

## **6. Compte-rendu financier de la coopérative scolaire :**

Le solde à ce jour est de 723,19 €.

Il y a eu 312,46 euros de dépenses pour les projets de classes.

Mme ANGERAND et la directrice rappellent que le cahier de comptes est consultable à tout moment.

## **7. Travaux et matériel:**

### **Remerciements :**

GS/CP : le boîtier du store a été réparé.

### **Travaux :**

GS/CP : des fissures inquiétantes sont apparues sur les murs de la classe.

Vestiaire de la classe sous la mairie : demande de clé pour la porte qui mène à la mairie, il s'agit d'une sortie de secours.

*-Réponses de la Mairie : Une attention toute particulière sera portée à ces fissures. Pour la clé du vestiaire, il suffit de la demander au secrétariat de mairie.*

## **8. Questions des parents délégués :**

**Rappel** : Les parents délégués ont mis en place une boîte aux lettres (celle-ci se trouve sur le rebord de fenêtre, vers le bureau de la directrice) et une adresse mail ([parents.randens@yahoo.com](mailto:parents.randens@yahoo.com)) pour faciliter les échanges avec les parents.

*-Question transmise : Serait-il possible comme dans les années précédentes que la classe de maternelle sorte la première ? Cela paraît plus facile pour les petits de ne pas se perdre parmi les grands (enfants et adultes).*

*-Réponse de l'équipe enseignante : Tout d'abord, la directrice précise que l'heure de sortie de l'ensemble des élèves de l'école est fixée à 11h30 et 16h30. Aucune sortie ne peut être anticipée. De plus, il est de la responsabilité partagée des enseignants et des parents de veiller à ce que chaque élève regagne sans difficulté l'adulte qui doit le récupérer. Par ailleurs, l'équipe enseignante a déjà abordé cette délicate situation lors du conseil d'école du 27 mars 2018 et a rédigé puis apposé des affiches expliquant la bonne marche à suivre.*

*Extrait de l'information transmise aux familles suite au deuxième conseil d'école de l'année scolaire 2017/2018 : « Afin d'assurer la sécurité des plus petits et le bon déroulement de la sortie des élèves de PS/MS/ GS/ CP à 11h30 et 16h30, merci de bien vouloir vous rapprocher au plus près du petit portail vert afin que les enseignantes vous identifient facilement et que votre enfant vous repère également. »*

*Mme LAMY : Le plus sûr est que chaque parent se présente au portail et récupère son enfant par la main. La directrice : « Chers parents, en moyenne vous venez chercher entre 1 et 4 enfants. Les enseignantes de maternelle, elles, doivent gérer leurs 25 élèves et en moyenne 3 personnes différentes pour chaque enfant, inscrites pour venir les récupérer. Alors, facilitez leur la tâche et rapprochez-vous au plus près du petit portail vert. Merci d'avance et restons vigilants ensemble ! »*

### **Intervention de Mr le Maire :**

**Ecole et budget** → Certes une nouvelle commune a été créée, cependant après avoir demandé des informations à l'IEN, chaque entité (AIGUEBELLE et RANDENS) conservera son école.

**Budget** → Une caisse des écoles va être créée. La loi exige qu'un comité soit élaboré, il sera composé de Mr le Maire, des 2 maires délégués d'AIGUEBELLE et RANDENS, des 2 adjointes, des 3 directrices d'école, de l'IEN et de 2 représentants des parents délégués (pour l'école de RANDENS, il s'agira de Mme REGALLET Laetitia).

**Salle des fêtes** → Les travaux liés à sa rénovation vont débuter dans deux mois. La salle des fêtes sera indisponible du 1<sup>er</sup> juin au 15 août. L'accès au terrain de sport sera toujours possible.

Pour la cantine, l'entrée se fera par la porte de service.

Pour la garderie, elle sera déplacée dans le vestiaire et/ou la classe des CM1/CM2.

Une information sera transmise aux familles concernant le fonctionnement des services du périscolaire durant les travaux.

**Commission des écoles** → Une nouvelle commission école a été mise en place, elle est composée de Mmes BAZIN et SCHULZ. Cette commission travaillera sur l'harmonisation des services du périscolaire.

### **Intervention de Mme SCHULZ :**

Mme SCHULZ tient à souligner le professionnalisme, l'entraide et la disponibilité dont font preuve les employées communales des services du périscolaire et du ménage pour pallier au mieux à l'absence de l'une de leurs collègues.

La directrice.  
Mlle DREGE.